

Recommandations Politiques de la 33^{ème} Session Ministérielle du COMCEC

- **Renforcer les efforts de Guichet Unique dans les Pays Membres de l'OCI en développant des stratégies de Guichet Unique qui reflètent les exigences nationales et régionales et engagent les parties prenantes d'une manière active dans le processus**

Justification: Un processus de stratégie menant à un document de stratégie concise est une étape cruciale dans le processus de développement d'un guichet unique. Les décisions prises dans les phases initiales de l'initiative de guichet unique forment la planification, le design et le développement du système. Un Guichet Unique est un engagement à long terme pour une transformation de nombreuses parties prenantes. Par conséquent, ces parties prenantes, en particulier la communauté commerciale, devraient être étroitement associées à la phase de design. Le point de vue de la communauté commerciale garantit que le Guichet Unique répond à leurs besoins autant que les besoins des agences gouvernementales. Les organes consultatifs, tels que les comités de facilitation du commerce, devraient être intégrés au processus de développement de la stratégie commerciale. De plus, une perspective régionale devrait être envisagée lors de la conception des Systèmes de Guichet Unique.

La stratégie de Guichet Unique devrait reposer sur l'identification des exigences commerciales et technologiques et définir les priorités ainsi que des objectifs clairs et des indicateurs de performance mesurables pour guider le projet de Guichet Unique. Une fois que le Guichet Unique est opérationnel, il est nécessaire de continuer à mesurer ses performances et de définir des performances qualitatives et quantitatives pour la prestation des services. Une analyse des coûts des bénéfices devrait être faite lors de la préparation de visions et de documents stratégiques

- **Améliorer l'efficacité des projets de Guichet Unique par l'identification et la mise en œuvre des changements nécessaires dans les lois et le cadre réglementaire et dans les pratiques opérationnelles**

Justification: Un Guichet Unique est une transformation majeure de la façon dont les agences gouvernementales fonctionnent et interagissent avec la communauté commerciale. Une telle transformation nécessite des changements dans le cadre réglementaire qui s'appliquent à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises et aux pratiques opérationnelles et aux processus opérationnels. Le Guichet Unique ne peut donner des résultats que si ces changements sont clairement identifiés et mis en œuvre de manière accélérée. Cela nécessite un soutien politique fort pour apporter des changements dans les agences et organes gouvernementaux. L'analyse des pratiques et des procédures actuelles des agences (statut AS-IS) est le point de départ pour les changements car il permet d'identifier les goulets d'étranglement opérationnels courants et potentiels. Ces processus doivent être restructurés (statut TO-BE) pour accélérer, simplifier et coordonner le traitement et l'interaction. Les procédures légales, réglementaire et administratives doivent être harmonisées conformément aux processus restructurés. À cet égard, afin de promouvoir le commerce informatisé ou sans papier, il est de la plus haute importance que le cadre juridique pour les documents électroniques et la signature numérique soient en place au niveau national et, le cas échéant, au niveau supra-national.

- **Accorder la priorité à la flexibilité, la scalabilité, la sécurité et l'interopérabilité dans l'architecture IT des Systèmes de Guichet Unique**

Justification: Le Guichet Unique optimise les changements opérationnels et les technologies de l'information (IT) afin d'améliorer l'accessibilité, les coûts et la qualité des services. L'architecture informatique de Guichet Unique doit être intégrée de manière cohérente avec les objectifs commerciaux et soutenir pleinement les exigences fonctionnelles des parties prenantes qui font partie du milieu de Guichet Unique. Toutes les parties prenantes doivent comprendre au début du processus de conception comment l'architecture informatique contribue à la réalisation des objectifs de Guichet Unique et ses conséquences financières. L'architecture informatique doit être flexible et évolutive pour tenir en compte les changements rapides relatifs aux technologies de l'informatique, aux diverses technologies et pour pouvoir intégrer les nouvelles évolutions technologiques et pour offrir de nouveaux services dans le temps. De plus, l'architecture informatique de Guichet Unique devrait pouvoir intégrer et supporter divers systèmes et applications informatiques. Par conséquent, l'interopérabilité, c'est à dire la capacité de fournir des processus collaboratifs, connectés et interconnectés, devrait être prise en compte lors de la définition de l'architecture informatique des systèmes de Guichet Unique. La haute disponibilité et la continuité des activités constituent l'un des aspects les plus importants du Système de Guichet Unique. Afin d'assurer la haute disponibilité et la continuité des activités, l'infrastructure informatique des Systèmes de Guichet Unique doit être conçue pour être protégée contre les catastrophes humaines et naturelles avec un système de tolérance de pannes et une sauvegarde des données hors site.

- **Promouvoir l'interconnectivité transfrontalière et l'interopérabilité des Systèmes de Guichet Unique nationaux dans la Région de l'OCI pour établir les Systèmes de Guichet Unique Régionaux**

Justification: Pendant nombreuses années, les Systèmes de Guichet Uniques étaient des effort nationaux. Avec le nombre croissant des Guichet Unique nationaux, il existe un potentiel croissant pour obtenir plus d'avantages pour les communautés de commerce et de transport en favorisant les échanges de Systèmes de Guichet Unique transfrontaliers et régionale. De telles approches régionales visent à l'échange électronique et automatique d'informations entre les pays participants. Les principaux défis pour les initiatives concernant les Systèmes Régional de Guichet Unique le manque d'interconnectivité, d'interopérabilité et de données et de processus harmonisés entre les Systèmes nationaux de Guichet Unique. À cet égard, tout en encourageant les Systèmes nationaux de Guichet Unique, il est nécessaire de soutenir les projets transfrontaliers entre les pays membres de l'OCI qui opèrent déjà un Guichet Unique. Ces projets peuvent se concentrer sur l'échange de documents sélectionnés dans le cadre des processus clairement définis, tels que le Certificat d'origine entre les pays membres de l'OCI qui sont membres d'une zone de libre-échange ou d'une union douanière. De tels projets encourageront l'harmonisation avec des normes communes pour l'échange de données et d'information.

- **Concevoir et programmer des Zones Économiques Spéciales conformes aux stratégies économiques nationales pour garantir leur complémentarité avec les objectifs de croissance économique nationale et les priorités du secteur industriel**

Justification: Les zones économiques spéciales sont des outils importants pour améliorer la croissance économique nationale et régionale et accroître le revenu national. Alors que les ZES ont été adoptés par de nombreux pays au cours des dernières années afin de favoriser les objectifs de développement économique et de faciliter les opportunités d'investissement, la logique économique pour soutenir la mise en œuvre d'un programme proposé de ZES doit se baser pleinement sur l'appréciation des facteurs existants qui freinent la croissance et la performance économique.

L'observation de la performance et de la réussite des ZES dans les Pays Membres de l'OCI et sur le plan international, suggèrent également que les ZES ont tendance à mieux réussir lorsqu'elles sont programmées et conçues comme des composantes logiques de stratégies économiques nationales et régionales. Ceci nécessite une indication et une quantification claires des priorités de la stratégie économique spécifique qui seront mieux desservies sur le plan national et régional par les ZES, fondées sur des données probantes prouvant pourquoi les ZES constituent une forme appropriée de politique d'intervention.

- **Améliorer la performance économique des programmes de ZES grâce au développement de cadres de travail d'incitation unique - fiscal et non-fiscal - qui attirent l'investissement et favorisent des environnements d'affaires efficaces et efficaces**

Justification: La réduction de la charge administrative est essentielle pour la réussite du programme des ZES. Des incitations non-fiscales qui facilitent les affaires dans les ZES, sont actuellement souvent citées comme étant plus importantes aux investisseurs que la mise en œuvre des avantages fiscaux. Les incitations non-fiscales peuvent être des outils très réussis dans l'amélioration de l'environnement des affaires et des investissements en général, et augmentent 'la facilité de faire des affaires'.

Ainsi, les incitations fiscales doivent cibler les secteurs et les stratégies qui sont visés par le programme des zones proposées et ne devraient pas être utilisés comme principal élément de différenciation entre les zones concurrentes. Elles devraient idéalement être un lien évident entre les priorités économiques nationales et cibler les secteurs industriels appropriés au programme des ZES.

Au besoin, et lorsque applicable, des cadres d'incitation pourraient être normalisés au niveau national afin de garantir que la concurrence entre les zones dans un même pays n'entraîne pas l'adoption d'un groupe d'incitations non durables. L'utilisation de 'disposition de temporisation' pourrait être un mécanisme efficace pour vérifier que les programmes des ZES évitent des garanties non durables d'incitations fiscales durant de longues périodes.

- **Améliorer les avantages compétitifs des programmes des ZES par le biais de sites efficaces et des secteurs ciblés fondés sur une compréhension solide des priorités de l'économie nationale et des avantages compétitifs**

Justification: Le choix idéal de site(s) et de secteur ciblés pour les programmes des ZES sont définis comme étant des facteurs déterminants de succès pour garantir que les avantages concurrentiels du pays, de la région ou du site sont pleinement exploités.

La sélection sectorielle devrait inclure la prise en compte des avantages comme la main d'œuvre, les capacités et les niveaux de formation, la proximité et les aptitudes de contributions des fournisseurs et de l'accès aux marchés préférentiels. Un des éléments clé est l'identification et la sélection des secteurs les plus appropriés, basée sur une solide compréhension des objectifs de politique économique, des avantages compétitifs existants et des activités qui ajouteraient une valeur dans le contexte de la vision et de la justification pour le développement des ZES.

Des stratégies avancées devraient également être développées afin d'identifier des voies évidentes pour faire progresser la chaîne des valeurs industrielle avec des stratégies formulées pour favoriser des liens en aval et en amont à l'intérieur de l'économie nationale. Il est également important que les programmes des ZES favorisent les politiques complémentaires comme le développement des capacités et la gestion de la chaîne d'approvisionnement régionale afin de promouvoir ces liens et attirer encore plus d'investissements.

L'un des facteurs les plus communs qui caractérise une performance faible dans les programmes des ZES est un mauvais choix d'emplacement, souvent déterminé sans considérations économiques/techniques. Il est reconnu que les zones sont plus fructueuses lorsqu'elles exploitent des avantages pré-existants qui sont le produit de concentration, comme la présence d'une infrastructure existante, à l'instar des ports ou des aéroports qui offrent une connectivité internationale ou des considérations économiques comme l'accès aux marchés, les matières premières et les chaînes de logistiques

- **Concevoir un cadre légal et réglementaire efficace pour créer un environnement économique 'spécial' opérationnel qui prend en considération et complète l'environnement légal et réglementaire existant**

Justification: Le cadre légal et réglementaire va distinguer entre les ZES de l'économie nationale et il est donc important pour ce cadre et réglementations associées de souligner comment ces programmes de ZES seront gouvernés et comment les investisseurs seront attirés et assurés. Les cadres institutionnel et administratif devraient être clairement définis surtout en terme du rôles des différents départements gouvernementaux et il faudrait accorder de l'importance au fait d'établir une loi unique des ZES ou si des amendements aux réglementations et aux lois, aux droit des obligations ou concessions pourraient offrir des avantages similaires.

La création d'un environnement 'spécial' opérationnel ne devrait pas signifier une compensation des lacunes dans une économie plus large, mais devrait inclure l'établissement d'une zone extra-territoriale qui fournit un investissement très avantageux et des conditions d'échanges

commerciaux, et qui est complètement complémentaire à la stratégie en amont du pays vers une croissance économique.

Il faudrait également prendre en considération comment les exigences des investisseurs seront les mieux satisfaites dans le cadre légal et réglementaire, notamment à l'intérieur des secteurs spécifiques ciblés et tout défi réglementaire qui nécessite d'être surpassé afin d'attirer plus d'investissement au pays. Ceci pourrait inclure la création d'un «Guichet Unique».

L'analyse du cadre légal et réglementaire existant devrait également être prise en considération afin de s'assurer que le cadre proposé des ZES n'entraîne pas un conflit administratif, des tensions ou une complexité accrue. Le but de créer un cadre des ZES dédié est d'améliorer la 'facilité de faire des affaires' et de ce fait une complexité accrue pourrait avoir un effet dissuasif sur l'investissement vers le pays

- **Affecter/Etablir une autorité unique des ZES pour réglementer tous les ZES à l'intérieur du pays et soutenir les programmes des ZES par l'implication active des parties prenantes importantes et le développement des groupes de travail des ZES**

Justification: Un besoin se fait ressentir pour établir une autorité unique des ZES, dans les pays qui comptent des ZES multiples, afin de réglementer toutes les ZES. Pour cela, une autorité suprême devrait être établie dans les pays membres pour mobiliser le savoir-faire existant et éviter les risques éventuels d'autorité multiples en concurrence les unes avec les autres, entraînant la confusion des investisseurs. Une autorité unique des ZES contribue à promouvoir une continuation politique et une harmonisation des programmes des ZES, ainsi qu'une gestion des relations entre régulateurs, opérateurs et développeurs de programmes des ZES. Toutefois, une réflexion approfondie devrait être accordée au degré de flexibilité à appliquer par l'autorité unique à travers les différentes zones; ceci dépendrait en partie de la cible sectorielle des zones. Les régulateurs devraient être en mesure de différencier par exemple entre l'objectif des zones sur le plan financier et sur les services des affaires, en comparaison avec les zones qui ciblent d'autres activités comme la production ou les logistiques. La possibilité d'inclure une fonction d'arbitrage à travers les ZES ou à l'intérieur des ZES devrait également être considérée.

Par ailleurs, il est impératif à un programme de ZES d'être soutenu par de nombreux départements et agences gouvernementaux afin de porter des fruits. Un soutien exécutif au programme des ZES contribue à assurer que tous les acteurs gouvernementaux sont conscients que le programme est une priorité administrative et qu'une administration efficace du programme est également une priorité. De plus, de nombreux départements gouvernementaux et/ou agences pourraient contribuer ou développer des responsabilités opérationnelles. L'évaluation des groupes de travail des ZES pourrait être un outil principal pour garantir que toutes les questions et les opportunités générées par le programme des ZES est saisi et pour s'assurer du soutien latéral des parties prenantes pertinentes. Les groupes de travail efficaces peuvent se composer de techniciens gouvernementaux hautement qualifiés qui ont des connaissances approfondies des défis économiques, des politiques, des législations et des projets de développement économique du pays. Les groupes de travail peuvent également fournir un mécanisme utile pour gérer les

relations entre les principales parties prenantes du secteur privé et public, par le biais de la participation directe des intérêts du secteur privé.